

■ **Fondation de prévoyance du personnel du groupe**

CIO, à L a u s a n n e, route de Vidy 9, château de Vidy, c/o Comité International Olympique, CH-550-1045907-1. Nouvelle fondation. Statuts: 21 décembre 2005. But: prémunir les membres du personnel du groupe Comité International Olympique contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Conseil: 4 à 8 membres, qui sont Lacotte Urs, de Lugnez, à Marly, président, de Kepper Christophe, de Belgique, à Lausanne, tous deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux, Augsburg Philippe, de Langnau im Emmental, à Pully, vice-président, et Rapin Nathalie, de Corcelles-près-Payerne, à Lausanne, tous deux avec signature collective à deux, toutefois pas entre eux.

Journal no 14035 du 22.12.2005

(03172042 / CH-550.1.045.907-1)